

# Vers une bioéconomie durable

## Déclaration du groupe CFDT

La CFDT partage les idées, majeures, de cet avis :

- le modèle économique, social et environnemental, basé sur l'exploitation toujours plus intensive des ressources fossiles, et qui domine notre société mondialisée, met en péril l'avenir de l'humanité ;
- la bioéconomie peut participer de la création d'un nouveau modèle, durable et équilibré ;
- la connaissance du monde du vivant, son respect, la compréhension des écosystèmes qui le régissent, sont des briques élémentaires de la création de ce nouveau modèle.

Mais, si l'humain peut s'appuyer sur la bioéconomie pour développer une société durable, il doit aussi modifier ses habitudes et ses comportements. La bioéconomie peut permettre l'optimisation et le partage durable des richesses issues du monde du vivant, mais sous réserve d'une gestion équilibrée des ressources de la planète.

Comme le dit justement cet avis : l'efficacité, l'efficacité, la sobriété, devront être privilégiées. Et ce, pour le bénéfice de tous, aujourd'hui et demain.

L'avis ne fait pas seulement un constat du développement de la bioéconomie, des attentes et des espoirs qu'elle suscite. Il propose des solutions pour construire un véritable développement durable : un autre cycle énergétique, une économie circulaire, une agriculture qui préserve la fertilité des sols, une évolution de nos modèles alimentaires pour les rendre plus respectueux de notre planète et de notre santé, la préservation et la restauration de la biodiversité. La CFDT tient à soutenir particulièrement les objectifs suivants :

- l'investissement en recherche et développement de la bioéconomie doit être amplifié ;
- les analyses des cycles de vie, nécessaires à la compréhension des écosystèmes, doivent être étendues ;
- la formation aux métiers de la bioéconomie, créateurs d'emplois durables de tous type de qualification, et à son management de l'innovation, doit être développée ;
- les bioraffineries des nouvelles générations, comme les filières de la bioéconomie, constituent une opportunité pour l'ensemble de l'industrie et pour l'emploi ;
- les conflits d'usage et les questions éthiques doivent être débattus et pris en compte pour construire des solutions acceptables par la société ;
- la bioéconomie doit être intégrée à la stratégie nationale de développement durable, à l'ensemble des schémas régionaux, aux projets nationaux et territoriaux.

La CFDT a voté l'avis.